



DOSSIER DE PARTENARIAT



ENTENTE GYMNIQUE DU FAUCIGNY
BP 10026
74800 LA ROCHE SUR FORON

SOMMAIRE

L'ASSOCIATION ENTENTE GYMNIQUE DU FAUCIGNY

- Présentation du club
- Le mot de la Présidente
- L'organisation et les infrastructures

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

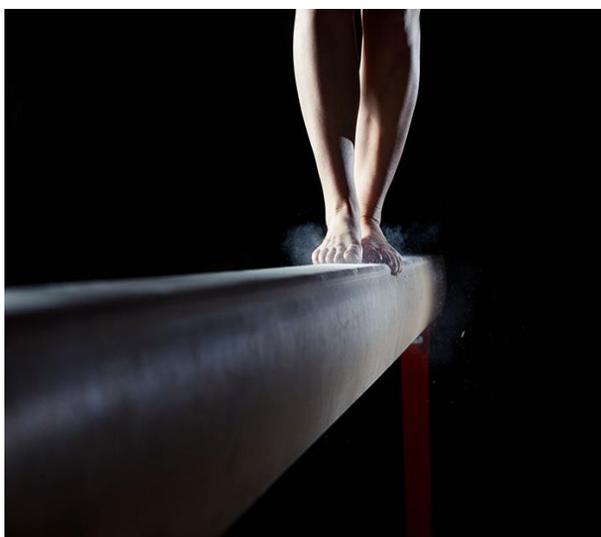
NOS ACTIONS

- Les différentes actions du Club
- Les compétitions
- Le gala de fin d'année

DEVENIR PARTENAIRE

- Pourquoi être partenaire ?
- Comment devenir partenaire ?

NOS ENGAGEMENTS



CONTACTS

Mail : EGFAUCIGNY@gmail.com

Facebook : EGF Entente Gymnique du Faucigny

L'ASSOCIATION ENTENTE GYMNASTIQUE DU FAUCIGNY



PRESENTATION DU CLUB



L'Entente Gymnique du Faucigny est un club de gymnastique affilié à la FFGYM (Fédération Française de Gymnastique) qui propose la pratique de différentes disciplines de ce sport en compétitions ou en loisirs. Elle s'appuie depuis plusieurs années sur un contingent de plus de 300 licenciés. L'association fonctionne avec deux salariés « entraîneurs » et un apprenti en plus des cours dispensés par les bénévoles.

L'association est le résultat d'une fusion réalisée en 2010 entre l'Eveil Gymnastique Rochois et l'Association Gymnique de Bonneville. Elle balaye ainsi un bassin de population important de deux communautés de communes (CCPR et la CCFG).



LE MOT DE LA PRESIDENTE

L'Entente Gymnique du Faucigny est une association loi 1901 dont le but est de développer la gymnastique au sens large. Le club propose diverses activités gymnastiques, de la babygym à la gymnastique acrobatique, la gymnastique rythmique sans oublier la gymnastique artistique de loisir et de compétition.

Notre volonté est que chaque licencié, quelque soit son âge et son niveau puisse s'épanouir dans la pratique de son activité.

C'est pourquoi, l'association s'appuie sur deux entraîneurs diplômés pour dispenser des cours de qualité.

Nous pouvons également compter sur l'engagement sans faille d'un pool de bénévoles indispensables au bon fonctionnement du club.

Barbara FRIEND

L'ORGANISATION ET LES INFRASTRUCTURES

La réussite du club repose sur une organisation conduite par une équipe dynamique qui peut s'appuyer sur ses deux entraîneurs professionnels, ses juges et les bénévoles pour les entraînements et la gestion de l'association (organisation administrative et financière, communication, inscription, présence sur les évènements, ...).

L'association est en partenariat avec le collège Karine RUBY qui propose une classe sport « Gymnastique » permettant ainsi à une dizaine d'enfants d'avoir des horaires aménagés pour la pratique de la gymnastique en compétition (11h / semaine).

Nous disposons de deux salles d'entraînements :

- Le gymnase Karine RUBY à St Pierre-en-Faucigny
- Le gymnase BRIFFOD à Bonneville.

Nos deux salariés entraîneurs diplômés :

- Damien BLERIOT (30h)
- Aurélie VANDAMME (28h)

Et nos bénévoles entraîneurs :

- Aurélien CAILLE, stagiaire en formation BPJEPS
- 12 bénévoles



LES ACTIVITÉS PROPOSÉES

BABY GYM (3-5 ans)

L'activité est ouverte aux enfants dès l'âge de 3 ans. Les séances durent 45min à 1h suivant l'âge. Le but est de développer la confiance en soi, la motricité générale et motricité fine sur des parcours avec l'aide des animateurs / entraîneurs.

EVEIL (6-7 ans)

La séance est ouverte aux enfants dès l'âge de 6 ans. La séance dure 1h et a pour but de commencer l'apprentissage des bases de la gymnastique, Equilibre, Souplesse et coordination.

TRAMPOLINE (8 ans et +)

La séance est ouverte pour les enfants à partir de 8 ans qui souhaite découvrir les sensations de saut et acrobatie sur un trampoline.

POWERMOVE (7 ans et +)

Le powermove se résume à l'art de danser sur des éléments gymniques et acrobatiques. Les cours sont ouverts dès l'âge de 7 ans.

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE FEMININE

Les séances sont ouvertes aux filles souhaitant faire cette discipline en loisir ou en compétition. L'activité permet de développer force, souplesse, grâce et une bonne coordination des mouvements. Elles se pratiquent sur 4 agrès (le saut, les barres asymétriques, la poutre et le sol). La discipline est ouverte aux enfants à partir de 8 ans.

GYMNASTIQUE ACROBATIQUE

L'activité s'apparente à la pratique du main à main au cirque. Elle se pratique à 2, 3 ou 4 partenaires. C'est un mélange de pyramides et d'éléments individuels à réaliser sur une chorégraphie. Elle se pratique à partir 7 ans en loisir ou en compétition ouverte aux filles et aux garçons.

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Les séances sont ouvertes aux filles souhaitant faire cette discipline en loisir ou en compétition à partir de 6 ans. L'activité permet de travailler sa grâce sa souplesse et son adresse sur une musique à l'aide d'engins (cerceau, ruban, ballon et massue).

NOS ACTIONS

Chaque année, l'association organise différents événements (compétitions, spectacle de Noël, Bourse aux sports, ...).

Ces actions sont des moyens pour récolter des fonds afin de continuer à faire vivre notre association, acheter du matériel et ainsi pérenniser nos salariés entraîneurs.

LE GALA DE FIN D'ANNEE

Chaque fin de saison gymnique (fin juin), l'association organise son traditionnel Gala de fin d'année. Celui-ci se déroule sur une journée complète avec les petits le matin et les groupes compétitions l'après-midi.

Avec près de 326 licenciés, cet événement est le moment festif de l'année pour les enfants qui sont fiers de montrer leur travail.

Cette journée rassemble nombreux spectateurs qui viennent s'émerveiller du spectacle offert par les enfants.



LES COMPETITIONS

Chaque association de gymnastique peut chaque année organiser des compétitions départementales, régionales jusqu'au championnat de France.

A titre d'exemple, l'association a organisé en 2017, une compétition interdépartementale en Gymnastique Acrobatique, en 2018 les championnats de France GAF par équipe en FSGT et en 2022 la compétition départementale individuel en Gymnastique Artistique.

LES RESULTATS 2023

Une association qui ne peut que se réjouir des résultats de ses adhérents, qui prouvent la qualité de son enseignement. Les plus belles performances de l'année 2023 :

- Jade, championne régionale fédérale A en GAF 12-13 ans,
- Camille, Jade, Lynn et Charlie championne nationale fédérale par équipe en GAF 12-15 ans,
- Thaïs et Romane 3^{ème} championnat national fédéral en GAC,
- Lylou et Agathe 5^{ème} championnat national (b) performance en GAC,

Pour la saison 2023/2024, 41 gymnastes en GAF, 28 en GAC et 10 en GR représenteront les couleurs de l'association EGF.

POURQUOI DEVENIR PARTENAIRE

Dans une société où l'individualisme prend le dessus, la vie associative est de plus en plus mise à mal.

Aider une association, c'est avant tout s'inscrire dans une démarche sociétale. Aider une association, c'est donner du sens et des valeurs à votre société. Nous aider, c'est partager les mêmes valeurs de tolérance, de respect, d'esprit d'équipe, de courage, de goût de l'effort, de discipline et de détermination. Nous aider, c'est permettre à chaque enfant de se construire, de s'épanouir dans la pratique de la gymnastique.



LES AVANTAGES

Le sponsoring sportif est un outil marketing et un moyen de communication utilisé par les entreprises pour promouvoir leur image. Soutenir un club, c'est une opportunité de contact direct avec le public et valoriser son entreprise au niveau local.

Le sponsoring est un moyen pour l'entreprise de soutenir un événement sportif, que ce soit financier, matériel ou support technique. En retour, l'association fournit de la visibilité à l'entreprise, lui permettant de partager ses valeurs, d'augmenter son image et sa notoriété lors des manifestations.

La donation consiste pour une entreprise à verser une somme à l'association sous la forme de dons (sans contrepartie) permettant ainsi aux entreprises de bénéficier de déductions fiscales.

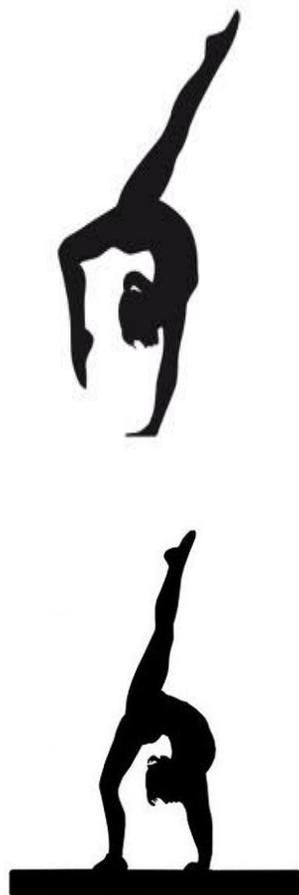
COMMENT DEVENIR PARTENAIRE ?

Il existe deux possibilités de déduire fiscalement le soutien financier dans le cadre du sponsoring :

- La déduction comme charge d'exploitation ordinaire
- La déduction comme donation
 - **Déduction comme charge d'exploitation ordinaire**
une charge d'exploitation est déductible si trois conditions sont remplies :
 - Apporter la preuve que les dépenses ont été faites ou supportées, sur la base de documents justificatifs,
 - Celles-ci doivent l'avoir été pendant l'exercice d'imposition,
 - Dans le but d'obtenir ou conserver des revenus imposables.

- **Fiscalité de la Donation**

Les entreprises assujetties à l'impôt sur le revenu ou à l'impôt sur les sociétés sont autorisées à déduire du solde de l'impôt dû au titre de l'exercice au cours duquel les versements sont effectués. 60 % de leurs versements (effectués au titre de dons) dans la limite de 5% de leur chiffre d'affaires HT. Seuls sont déductibles les versements qui s'apparentent à de véritables dons (sans contrepartie).



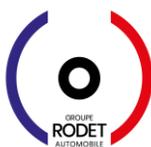
CONTRAT DE PARTENARIAT « MÉCÉNAT »

Il s'agit pour vous de verser une subvention annuelle au club en vue d'améliorer son fonctionnement (achat de matériel, renouvellement des infrastructures, location de véhicule pour les déplacements, financement des formations, ...), en contrepartie d'une visibilité sur tous les évènements organisés par le club.

CONTRAT DE PARTENARIAT « SPONSORING »

Il s'agit de financer l'achat de matériel sportif floqué à votre effigie (tee-shirts, vestes de club, matériels, ...) utilisé par l'ensemble des gymnastes et des entraîneurs sur les compétitions et aux entraînements.

Ils nous aident. Un grand merci !!!!



NOS ENGAGEMENTS

Le club et ses partenaires se doivent de respecter et d'appliquer les engagements pris dans le contrat de partenariat.



NOTRE OFFRE DE SPONSORING

Entente Gymnique du Faucigny s'engage à communiquer le plus possible l'identité de ses partenaires sous différents formats :

- Présence de vos logos sur nos supports de communication,
- Publication sur notre page Facebook,
- Citation lors des différents événements organisés par le club,
- Promotion des services proposés auprès des membres de l'association.

Pour tout sponsoring, nous nous engageons à vous fournir une facture en bonne et due forme, ce qui vous permettra de déduire fiscalement la somme versée ou bénéficier d'une déduction d'impôts pour tout mécénat.

« Je soutiens le club Entente Gymnique du Faucigny avec le partenariat suivant »

FORMULE

1. Financement matériel (tapis, praticable, ...)
 2. Achat de vestes de sport floquées
 3. Achat de tee-shirts de sport floqués
 4. Achat de justaucorps pour les compétitions
 5. Financement formation (entraîneurs, juges)
 6. Dons financiers (frais de déplacement,)
 7. Dons en nature (lots, nourriture, prêt de matériel,),
 8. Autre :
-

ENTREPRISE :

ADRESSE :

TEL :

MAIL :

REPRÉSENTÉ PART :

SOMME VERSÉE :

DATE :

SIGNATURE DE L'ENTREPRISE

SIGNATURE EGF